

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-780077

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

12607

Société :

RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SRAD Amine

Date de naissance :

05/01/1987

Adresse :

Residence Rive Marine Appt N^o 4, Route Agadir
PAR BOUZA Casablanca

Tél. :

06 76 38 35 30

Total des frais engagés :

1575,70

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

Age :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 01/03/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1/3/23	CS		31500	INP : 091264507 Littoral N° 19 2ème Eme Opticien-médecin Dr NASHOUR DAR Bouazzza - Casablanca Tél: 05 22 39 26 43

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Les Terrasses Maroc Route AZEMOUR Res Terrasses Ma Dar Bouazza - Casablanca 05 22 29 10 87	01/03/2023	75.70

Dr. Rihab NASROUNI
Ophtalmologiste
Enfants et adultes

- Ex médecin Interne au CHU Ibn Rochd
- Lauréate de la faculté de médecine de Casablanca
- Diplôme de contactologie à la faculté de médecine de Rabat



الدكتورة رحاب نصروني
طب وجراحة العيون
صفار وكبار

- طبيبة داخلية سابقاً بالمركز الاستشفائي ابن رشد
- خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
- دبلوم العدسات اللاصقة بكلية الطب بالرباط

01 mars 2023

Enf. SBAI Radia

75.70

ZALERG COLLYRE



1 goutte 2 fois par jour , dans les deux yeux, pendant 1 Mois

~~Pharmacie LES TERRASSES MARINES SARL
Rue AZEMOUR Rés Terrasses Marines
Dar Bouazza - Casablanca
Tél : 05 22 29 10 6~~



*Tel: 05 22 29 26 43
Dar Bouazza N°19 2ème Etage
Dr Rihab Nasrouni Ophtalmologiste
Casablanca*

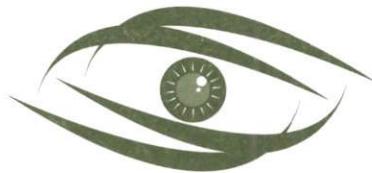
الساحل 2 . رقم 19. الطابق الثاني. دار بويرة - الدار البيضاء (أمام مدرسة الليبيان)

Littoral 2, N°19, 2ème Etage, Dar Bouazza - Casablanca (en face de l'école LABIAD)

Tel : 05 22 29 26 43 - E-mail : nasrouni.rihab@gmail.com

Dr. Rihab NASROUNI
Ophtalmologiste
Enfants et adultes

- Ex médecin Interne au CHU Ibn Rochd
- Lauréate de la faculté de médecine de Casablanca
- Diplôme de contactologie à la faculté de médecine de Rabat



الدكتورة رحاب نصروني
طب وجراحة العيون
صغرى وكبار

- طبيبة داخلية سابقاً بالمركز الاستشفائي ابن رشد
- خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء
- دبلوم العدسات اللاصقة بكلية الطب بالرباط

01 mars 2023

Enf. SBAI Radia

Monture pour enfant + verres correcteurs
Organiques Antireflets

OD = + 2.00 (- 0.50 à 20°)

OG = + 1.75 (- 0.50 à 175°)

~~COMPTOIR AUNETTESSARI~~
Boulevard Saïed 1, N°50
Casablanca - Maroc
Tél : 05 22 29 26 43
Littoral 2 N°19 2ème Etage
Dar Bouazza - Casablanca
OPHTALMOLOGISTE
Dr NASROUNI Rihab

السادل 2 . رقم 19. الطابق الثاني. دار بوعزة - الدار البيضاء (أمام مدرسة النبيض)

Littoral 2, N°19, 2ème Etage, Dar Bouazza - Casablanca (en face de l'école LABIAD)

Tel : 05 22 29 26 43 - E-mail : nasrouni.rihab@gmail.com



COMPTOIR LUNETTES

Opticien

FACTURE

N° 103363

Date: 03/03/2023

Monsieur (Mme): Enf Sbai Radia

Lotissement Sahel 1 N°54 Dar Bouazza - Casablanca
Gsm : 06 14 36 79 48

RC : 511379- Patente : 32964377

ICE : 002855264000092

IF : 50394024 - CNSS : 2722152

Monture:

Verres: organiques anti-reflets

VL :

OD: +2,00 (-0,50 à 20°) 600,-

OG: +1,75 (-0,50 à 175°) 600,-

VP:

OD:

OG:

Total: 1200,-

Arrêtée la Présente Facture à la Somme de:

Ainsi clerc cet 03/03/2023